

PHONE WEB
Société Anonyme au capital de 337.500 €
Siège social : 88, Rue de Courcelles (75008) PARIS
403.916.133. RCS PARIS
(2000 B 04555)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2015
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi, pour vous rendre compte de la marche de notre société au cours de l'exercice ouvert le **1^{er} Janvier 2014** et clos le **31 Décembre 2014** et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous fera le bilan de sa mission. Ses rapports, celui de votre Conseil, de même que le compte de résultat, l'annexe, le bilan et les autres documents ou les renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous rappelons que ces comptes vous sont présentés selon les méthodes d'évaluation en vigueur et conformément au plan comptable.

ACTIVITE

Lors de la clôture de la précédente Assemblée, votre Direction vous annonçait que les échéances électorales des Municipales avaient porté un sérieux coup d'arrêt à l'activité, mais que l'absence de recul ne permettait pas alors d'en tirer des conclusions pour l'ensemble de l'exercice 2014.

Force est donc de constater, à l'aune des résultats qui seront analysés dans un prochain paragraphe, que l'activité a été fort décevante, en lien avec la dégradation de la situation macro-économique, la crise de la presse et l'impact grandissant d'une déflation désormais à l'œuvre dans le secteur des Services.

Outre ces facteurs macro-économiques défavorables, notre Société a dû faire face à l'arrêt des opérations de l'un des clients historiques de la Société - le quotidien "LES ECHOS" - comme conséquence de la crise profonde qui secoue l'ensemble du secteur de la Presse traditionnelle, ainsi qu'à un changement des règles de facturations sur le dernier quadrimestre 2014 par l'un des Clients de la Société, ces deux éléments expliquant pour leur plus grande part le recul de notre Chiffre d'Affaires de l'ordre de 14,5 %.

Seul élément positif dans ce contexte particulièrement déprimant, la montée en puissance du "C.I.C.E", pour un montant de 66.431 €, dont les effets positifs ont été partiellement atténués par l'assujettissement de notre Société à la Taxe sur les Salaires pour un montant de 11.168 €.

Dans un tel contexte, et face à l'accélération des mutations en cours dans les activités de la "relation client", notre Société n'a pas d'autre choix que de poursuivre la consolidation de ses positions sur son cœur de métier, c'est-à-dire sur les Editions Juridiques, cœur de métier qui regroupe les activités à plus forte marge, tout en amplifiant ses efforts de maîtrise de ses charges d'exploitation.

Compte tenu des résultats enregistrés, votre Direction proposera à l'Assemblée de surseoir à toute distribution de dividende au titre de l'exercice 2014, l'objectif étant de parvenir pour l'exercice en cours de reprendre la rémunération de l'actionnariat, si les objectifs de croissance réalistes affichés par votre Direction pour l'année 2015 sont remplis.

I. UN REDRESSEMENT A CONFORTER :

Si l'année 2014 a été bien décevante pour notre Société - *et en ce sens, cela ne fait que conforter les derniers chiffres publiés par l'Insee confirmant une très légère croissance de 0,2 % pour l'Hexagone sur l'année 2014* - votre Direction estime que notre Société a désormais un profil bien plus résilient que par le passé, la réorganisation des équipes de production et des fonctions managériales et transversales ayant eu un effet bénéfique sur la capacité de la Société à faire face au recul du Chiffre d'Affaires, de l'ordre de 14,5 %.

L'analyse du Bilan et du Compte de Résultat confirme cette résilience face à des événements conjoncturels non prévus, et vous noterez que notre Société continue de faire face à ces "à-coups" conjoncturels sans avoir recours au moindre financement bancaire, les comptes de trésorerie présentant même une amélioration par rapport à l'exercice précédent.

La confortation du redressement opéré lors de l'exercice précédent passe par un accroissement du volume de la clientèle, l'objectif affiché par votre Direction pour l'année 2015 étant de parvenir à une progression de 8 % du Chiffre d'Affaires, avec un maintien à niveau constant du montant des charges d'exploitation, devant permettre une amélioration sensible du niveau des résultats.

Votre Direction tient, comme pour les exercices précédents, à faire un point précis de l'évolution de la clientèle, votre Direction ayant poursuivi sa politique de relations privilégiées avec les deux plus importants clients de la Société.

II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA CLIENTELE :

Votre Direction a mis l'accent sur la préservation de ses relations contractuelles afin de limiter les risques de déperdition de clientèle en ces temps de concurrence féroce.

Notre Chiffre d'affaires a donc été réalisé grâce aux clients suivants et par ordre décroissant, savoir :

- Le Groupe "WKF - WOLTERS KLUWER FRANCE", avec "Les EDITIONS LAMY", "Le GROUPE LIAISONS" et "Les EDITIONS DALLIAN", avec lequel le niveau de prestations est en recul sensible pour cause de modification des règles de facturations sur le dernier quadrimestre 2014, le montant réalisé étant de 866.000 € ;

- La Société "ACE EUROPE", avec laquelle notre Société a développé l'activité d'intermédiation en assurance - vous rappelant que notre société est inscrite auprès du Registre "ORIAS" - les prestations globales réalisées avec cette Compagnie d'Assurances étant en recul sensible, de l'ordre de 14 %, à près de 700.000 € ;
- Le "GROUPE REVUE FIDUCIAIRE", avec lequel il a été développé l'activité commercialisation de produits de formation, est en progression sensible, de plus de 11 %, le chiffre réalisé étant de plus de 357.300 € ;
- Le client historique que constituait le quotidien "LES ECHOS" poursuit sa lente descente, le recul étant de plus de 67 %, le Chiffre d'Affaires ne s'élevant plus qu'à 49.126 €, avec la disparition des relations contractuelles au cours de l'exercice ;
- Votre Direction a accru de manière notable ses relations avec les "EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE", le montant des prestations réalisées étant supérieur à 217.000 € ;
- Par ailleurs, les "EDITIONS TISSOT" enregistrent une légère progression, pour un montant de l'ordre de 170.000 € ;
- D'autre part, le budget du "C.S.T.B" - "Centre Scientifique et Technique du Bâtiment" s'est accru de manière substantielle, de plus de 120 %, pour un volume de prestations de près de 146.000 € ;
- En outre, vous noterez le partenariat noué avec le Groupe "AGEFA PME" pour un montant de plus de 55.000 € ;
- Enfin, des prestations ponctuelles ont été réalisées pour environ 5.000 €.

III. LA POURSUITE DES MESURES D'ADAPTATION :

La contraction sensible du Chiffre d'Affaires a rendu plus que nécessaire la poursuite des mesures de strict contrôle des charges d'exploitation, mais le temps d'adaptation est toujours supérieur à celui qui prévaut lors de la contraction de l'activité.

Votre Direction n'a donc pas relâché ses efforts en dépit d'un recul limité des charges d'exploitation, de l'ordre de 5,8 %, et les procédures de contrôle des coûts ont été maintenues, tant pour les frais téléphoniques que pour les prestataires extérieurs.

Votre Conseil va maintenant procéder à une rapide analyse des résultats.

RESULTATS

Notre Société a réalisé, au titre de l'exercice **2014**, un **chiffre d'affaires** de 2.556.778 €, soit un recul de 14,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que le chiffre d'affaires réalisé lors de l'année 2013 s'élevait à 2.991.169 €.

Nos charges d'exploitation ont reculé de 5,8 %, soit un pourcentage inférieur au recul du Chiffre d'Affaires, ce qui s'est traduit par un **résultat d'exploitation** en baisse sensible, lequel demeure légèrement bénéficiaire de **14.980 €**.

Vous noterez que le total des **charges d'exploitation** s'est élevé à 2.543.190 €.

Leur évolution, par grands postes, d'un exercice sur l'autre, est mise en évidence par le tableau ci-dessous :

	Exercice 2013	Exercice 2014
Charges externes pour :	448.612 €	453.021€
Impôts et taxes pour :	66.593 €	71.786 €
Salaires et charges sociales pour :	2.006.960 €	1.996.053 €
Amortissements pour :	17.666 €	18.287 €
Provisions pour risques :	160.000 €	/
Autres charges pour :	313 €	4.042 €

Une lecture rapide de ces chiffres permet de constater les évolutions suivantes, savoir :

- ✓ Une quasi stabilité du poste "*Charges Externes*";
- ✓ Une progression du poste "*Impôts et taxes*", de 7,8 %;
- ✓ Une très légère baisse du poste "*Salaires et Charges sociales*", inférieur à 1 %;
- ✓ Une quasi stabilité des dotations aux amortissements;
- ✓ La disparition du poste "*Provisions*";
- ✓ Une progression sensible du poste "*Autres charges*".

En l'absence d'opérations financières, notre **résultat courant avant impôts** présente un solde créditeur de **14.980 €**, en fort recul par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de l'absence de tout **résultat exceptionnel**, le compte de résultat dégage un **bénéfice net comptable** de **14.980 €**, après mention qu'aucune participation des salariés aux résultats de l'entreprise n'a été comptabilisée, tout comme aucun impôt sur les sociétés n'a été versé.

AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil vous propose d'affecter le résultat **bénéficiaire** de l'exercice **2014**, s'élevant à la somme de **14.980 €**, ainsi qu'il suit :

- A la " <i>Réserve légale</i> ", la somme de :	749 €
5 % du bénéfice,	
- Au poste " <i>Report à Nouveau</i> " le solde,	
Soit la somme de :	<u>14.231 €</u>
Total égal au résultat de l'exercice :	14.980 €

Il est ici rappelé, pour satisfaire aux prescriptions légales, qu'il a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants, savoir :

- ✓ Exercice 2011 : Aucun Dividende.
- ✓ Exercice 2012 : Aucun Dividende.
- ✓ Exercice 2013 : Dividende de **0,03 €** par action.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2015 s'annonce, pour le moment, sous des auspices peu favorables, avec un démarrage de l'activité au cours du 1^{er} Trimestre 2015 en baisse par rapport à la période identique de l'année précédente.

Toutefois, notre Société compte accroître ses performances sur le second semestre de l'exercice 2015 (la baisse enregistrée lors du dernier quadrimestre 2014 en pour partie responsable de la contraction du Chiffre d'Affaires lors de l'exercice 2014 et consécutive à l'adaptation à un nouveau mode de facturation ne devant pas se reproduire) en poursuivant le développement des pôles de la vente d'éditions et de formations, avec le maintien des procédures de strict contrôle des coûts.

JETONS DE PRESENCE

Nous vous engageons à surseoir de nouveau, pour l'exercice social en cours, au versement de jetons de présence aux Administrateurs.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE LA LOI DU 15 MAI 2001 dite Loi "N.R.E."

Vous prendrez acte que **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, le Président et Directeur Général de la Société, a perçu une rémunération brute annuelle de **116.121 €** au titre de l'exercice **2014**, augmentée de **27.748 €** d'avantages en nature.

Vous prendrez acte que ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS**, autres personnes physiques Administrateurs, n'a perçu de rémunération au titre des fonctions de mandataire social que chacun d'entre eux a exercé lors de l'exercice **2014**.

Vous voudrez bien noter que ni **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS** n'exerce d'autres mandats d'Administrateurs.

DELAIS DE REGLEMENT

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, et le caractère de prestataire de services pour le compte de clients après réalisation de ventes par téléopérateurs, la pertinence de cette information n'apparaît pas à votre Direction comme essentielle.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent aux propositions ci-dessus formulées. Nous espérons qu'elles auront votre approbation, et que vous voudrez bien accorder quitus à vos Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions liées à l'ordre du jour que vous jugeriez utiles de nous poser.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION